



HAL
open science

Chronosyntaxe comparée des prédicats verbaux en guarani et en espagnol

Élodie Blestel

► **To cite this version:**

Élodie Blestel. Chronosyntaxe comparée des prédicats verbaux en guarani et en espagnol. Blestel Élodie et Fortineau-Brémond Chrystelle (dir.). Le signifiant sens dessus dessous. Submorphémie et chronoanalyse en linguistique hispanique., pp.223-249, 2018, 978-2-35935-224-5. hal-01839492

HAL Id: hal-01839492

<https://hal.science/hal-01839492v1>

Submitted on 30 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chronosyntaxe comparée des prédicats verbaux en guarani et en espagnol : pour une autre analyse de la conjugaison

Élodie Blestel

EA 7345 – CLESTHIA, Université Sorbonne Nouvelle

Résumé

En guarani paraguayen, langue agglutinante de la famille tupi-guarani qui présente *a priori* un alignement typologique de type actif-statif (Klimov 1974), les relations entre actants sont marquées par la présence de morphèmes personnels antéposés au verbe. On a par conséquent coutume de distinguer deux types de « conjugaisons » en fonction du rôle sémantico-syntaxique du morphème requis en antéposition par le verbe : une première série marque les verbes dits « areales » (Guasch 1944/1996 : 114), c'est-à-dire les verbes dont la construction prévoit dans la plupart des occurrences la marque morphologique de l'*agentif* entendu au sens de D. Creissels (2006a : 283) alors que la seconde série marque les verbes dits « chendales » (Guasch 1944/1996 : 115), dont la construction suppose plutôt la présence de morphèmes patientifs en antéposition.

Cette distribution paradigmatique des verbes selon les marques personnelles qu'ils requièrent en antéposition a été largement reprise par les grammairiens. Cependant, elle appelle deux observations.

– Sur le plan sémiologique, s'il existe bien un paradigme personnel exclusif de l'*agentif* en guarani, tel n'est pas le cas pour les morphèmes dits « patientifs » (Durand 2011 : 10). Ceux-ci présentent en effet une certaine isomorphie avec d'autres paradigmes : celui des pronoms toniques utilisés dans le marquage de la thématization d'une part, et celui qui contribue à l'élaboration des syntagmes obliques et à l'expression de la possession par juxtaposition, d'autre part. Cette première remarque invite dès lors à remettre en question la nature verbale des prédicats formés avec cette deuxième série – problème qui a par ailleurs été soulevé par des spécialistes d'autres dialectes tupi-guarani – mais elle invite aussi à reconsidérer la portée de la « chronosyntaxe » (Macchi 2005 et suiv.) des morphèmes personnels de ce paradigme non marqué, tant il est vrai que le moment de leur apparition dans la syntaxe phrastique sera déterminant dans l'interprétation de ces formes en discours.

– Par ailleurs, sur un plan strictement syntaxique, trois autres éléments viennent mettre à mal cette bipartition du paradigme conjugationnel : l'existence de lexèmes verbaux « convertibles » qui s'associent aux deux séries de morphèmes personnels ; le problème des changements de valence et l'alternance des morphèmes de personne qui en résulte ; et, enfin, le problème de la « conjugaison pronominale » des verbes transitifs, pour lesquels la présence d'un morphème de 1^{re} ou 2^e personne en fonction d'objet syntaxique entraîne la disparition du morphème agentif (série en *a-*) qui se substitue à celui qui occupe la fonction de sujet dans les autres contextes.

Après avoir présenté le système des marques de personnes dans les prédicats verbaux du guarani, nous le confronterons à celui de l'espagnol afin de montrer comment la réduction de ces prédicats à des conjugaisons qui prennent pour modèle celui de la grammaire espagnole n'est pas opérante en ce sens qu'elle ne rend pas compte de la dimension chronosyntaxique des complexes verbaux en guarani, dimension qui s'avère pourtant indispensable pour en comprendre le fonctionnement en discours.

Resumen

En el guaraní de Paraguay, lengua aglutinante de la familia tupí-guaraní que presenta en principio un alineamiento morfosintáctico de tipo activo-inactivo (Klimov 1974), las relaciones entre los argumentos están marcadas por la presencia de morfemas personales antepuestos al verbo. Este hecho hace que, en esta lengua, suelen distinguirse dos series de “conjugaciones”, dependiendo del rol sintáctico-semántico del morfema antepuesto requerido por el verbo: una primera serie está formada por los verbos considerados como “areales” (Guasch 1944/1996: 114), es decir, verbos cuya construcción requiere, en la mayoría de los casos, la marca morfológica de lo *agentivo* tal como lo entiende D. Creissels (2006a: 283), mientras que una segunda serie estaría compuesta por los verbos considerados como “chendales” (Guasch 1944/1996: 115), cuya construcción implica la presencia de morfemas “pacientivos” (Durand 2011: 10) antepuestos.

Los gramáticos han retomado ampliamente la distribución paradigmática de los verbos según las marcas personales que necesitan en anteposición; sin embargo, esta distribución en dos series requiere dos observaciones:

– En primer lugar, desde un punto de vista semiológico, aunque existe un paradigma exclusivo de lo *agentivo* en guaraní, este fenómeno no parece darse en el caso de los “morfemas pacientivos”. Estos últimos presentan más bien cierta isomorfía con otros paradigmas: por un lado, con el paradigma de los pronombres tónicos utilizados en la tematización, y por otro, con el que contribuye a la elaboración de los sintagmas oblicuos y a la expresión de la posesión mediante yuxtaposición. Este hecho, como ya ha sido señalado en estudios sobre otros dialectos tupí-guaraní, no sólo cuestiona a nuestro juicio la naturaleza verbal de este tipo de predicados, sino que,

además, invita a reconsiderar el alcance de la “cronosintaxis” (Macchi 2005 *et seq.*) de los morfemas personales de este paradigma no marcado, ya que el momento de su aparición en la sintaxis oracional será determinante en la interpretación de estas formas en discurso.

– En segundo lugar, desde un punto de vista estrictamente sintáctico, otros tres elementos socavan esta bipartición del paradigma conjugacional: la existencia de lexemas verbales “convertibles” que se asocian con las dos series de morfemas personales; el problema de los cambios de valencia y la alternancia en los morfemas de persona que resulta de ella; por último, el problema de la “conjugación pronominal” de los verbos transitivos, para los cuales la presencia de un morfema de 1ª o 2ª persona en función de objeto sintáctico provoca la desaparición del morfema agentivo (serie en *a-*), ya que la marca de objeto se sustituye al morfema que ocupa la función de sujeto en los demás contextos.

Tras presentar el sistema de las marcas de persona en los predicados verbales del guaraní, lo cotejaremos con el del español, para mostrar cómo la reducción de estos predicados a conjugaciones que tienen como modelo el de la gramática española no es adecuada, ya que no refleja la dimensión cronosintáctica de los complejos verbales en guaraní, la cual resulta sin embargo indispensable para comprender su funcionamiento discursivo.

Introduction

Les premières descriptions de la langue guarani, langue amérindienne de la famille tupi-guarani parlée par environ six millions de locuteurs répartis entre le Paraguay, l'Argentine, la Bolivie et le Brésil, ont été favorisées par la colonisation et l'évangélisation à l'époque coloniale, aux XVII^e et XVIII^e siècles¹. Si, à cette époque, les missionnaires jésuites conçurent leurs premières grammaires à l'aune des catégories gréco-latines dont ils disposaient, il semble qu'on peine encore aujourd'hui à s'extraire du modèle latin, puis espagnol, pour décrire une langue pourtant typologiquement fort différente. La description du verbe guarani n'échappe pas à cette règle ; aussi avons-nous souhaité mettre en regard les descriptions des deux systèmes de conjugaison afin de mettre au jour ce qui, dans les descriptions actuelles du guarani, peut prêter à confusion.

En guarani paraguayen, les relations entre actants sont marquées par la présence de morphèmes personnels antéposés au verbe. En raison de cette particularité, A. Guasch a proposé de distinguer deux grands types de « conjugaisons » en fonction du rôle sémantico-syntaxique du morphème requis en antéposition par le verbe : une première série marque les verbes dits « areales » (Guasch 1944/1996 : 114), c'est-à-dire les verbes dont la construction prévoit dans la plupart des occurrences la marque morphologique de l'*agentif* entendu au sens de D. Creissels (2006a : 283) alors que la seconde série marque les verbes dits « chendales » (Guasch 1944/1996 : 115), dont la construction suppose plutôt la présence de morphèmes « patientifs » (Durand 2011 : 10) en antéposition².

Cette distribution paradigmaticque des verbes selon les marques personnelles qu'ils requièrent en antéposition a été largement reprise par les grammairiens. Cependant, elle appelle deux observations :

– Sur le plan sémiologique, s'il existe bien un paradigme personnel exclusif de l'*agentif* en guarani – à savoir, les morphèmes *a-*, *re-*, *o-*, *ro-*, *ja-/ña-*, *pe-* –, tel n'est pas le cas pour les morphèmes dits « patientifs ». Ceux-ci présentent en effet une certaine isomorphie avec d'autres paradigmes : celui des pronoms toniques utilisés dans le marquage de la

¹ Nous remercions Capucine Boidin (IHEAL/Université Sorbonne Nouvelle) et Yves Macchi (Université Lille 3) pour leur relecture et leurs conseils.

² L'*agentif* et le *patientif* désignent les termes de la construction d'un verbe « si et seulement si leurs propriétés syntaxiques sont identiques à celles des termes représentant l'agent et le patient des verbes d'action prototypiques dans une construction où ces termes ont tous deux des propriétés typiques de termes syntaxiques nucléaires » (Creissels 2006a : 283).

thématisation (*che, nde, ha'e, ore, ñande, peê³, ha'ekuéra*) d'une part, et celui qui contribue à l'élaboration des syntagmes obliques et à l'expression de la possession par juxtaposition (*che-, nde-, i-, ore-, ñande-, pende⁴*), d'autre part. Cette première remarque invite dès lors à remettre en question la nature verbale des prédicats formés avec cette deuxième série – problème qui a par ailleurs été soulevé par des spécialistes d'autres dialectes tupi-guarani (Couchili, Maurel & Queixalós 2002, Dietrich 2001, Rodrigues 1996, Rose 2003 et 2011) – mais elle suppose aussi de reconsidérer la portée de la « chronosyntaxe »⁵ des morphèmes personnels de ce paradigme non marqué, tant il est vrai que le moment de leur apparition dans la syntaxe phrastique sera déterminant dans l'interprétation de ces formes en discours.

– Par ailleurs, sur un plan strictement syntaxique, trois autres éléments viennent mettre à mal cette bipartition du paradigme conjugationnel : l'existence de lexèmes verbaux « convertibles » qui s'associent aux deux séries de morphèmes personnels ; le problème des changements de valence et l'alternance des morphèmes de personne qui en résulte ; et, enfin, le problème de la « conjugaison pronominale » (Krivoshein de Canese & Acosta Alcaraz 2001/2007, Palacios Alcaine 1999, Trinidad Sanabria 1997, Zarratea 2002) des verbes transitifs, pour lesquels la présence d'un morphème de 1^{re} ou 2^e personne en fonction d'objet syntaxique entraîne la disparition du morphème agentif (série en *a-*) qui se substitue à celui qui occupe la fonction de sujet dans les autres contextes.

Nous tenterons de comprendre dans quelle mesure cette conception du système de la conjugaison du verbe guarani fondée sur les morphèmes personnels antéposés au verbe, parce qu'elle est calquée sur des schémas d'analyse traditionnellement appliqués aux langues romanes, n'épouse pas tout-à-fait le fonctionnement de la langue guarani. Pour ce faire, nous présenterons le système des morphèmes personnels du guarani, puis la syntaxe des prédicats verbaux de cette langue, et enfin nous la mettrons en regard de celle de la langue espagnole. Nous entendons ainsi faire apparaître la dimension chronosyntaxique des complexes verbaux en guarani, dont une classification plus élégante pourrait être une tripartition en termes de configurations interlocutives. Cette réflexion d'ordre à la fois typologique et épistémologique nous invite plus généralement à repenser la question des schémas d'analyse traditionnellement appliqués à l'analyse des prédicats personnels, à savoir les « conjugaisons », dont la nature fixiste et conventionnelle évacue la dimension chronosyntaxique de la genèse du prédicat personnel, que ce soit pour le guarani comme pour l'espagnol.

1. Les morphèmes personnels en guarani

Nous entendons par « morphèmes personnels » l'ensemble des formes qui renvoient aux divers rangs de personnes, dont la dénotation ne peut être saisie qu'en fonction de la situation (ou du co(n)texte phrastique) et qui occupent des positions syntaxiques différentes, à savoir :

– DANS LES SYNTAGMES VERBAUX :

- Sujet des verbes transitifs :

³ Dans la région de Misiones, les locuteurs utilisent généralement *pende* et non pas *peê*.

⁴ Les morphèmes *nde-*, *i-*, *ñande* et *pende* présentent également une série d'allomorphes en fonction du contexte phonologique immédiat (voir table 2 « Les morphèmes personnels non-marqués du guarani » *infra*).

⁵ Nous adoptons ce concept forgé par Y. Macchi, qui envisage la syntaxe comme un processus temporel qu'il faut appréhender dans sa successivité opérative (voir Macchi 2005, 2006, 2008a, 2008b).

- 1) *Ajuka jaguarete*
 A-juka / jaguarete
 AG1Sing-tuer / jaguar⁶
 Je tue le jaguar

○ Sujet des verbes intransitifs :

- 2) *Aguata*
 A-guata
 AG1Sing-marche(r)
 Je marche

○ Sujet des verbes intransitifs attributifs, dont nous verrons plus avant que le statut de prédicat verbal est discutable :

- 3) *(Che) CHEangekói*⁷
 (Che) che-angekói
 (P1Sing) / P1Sing-inquiétude⁸
 Je m'inquiète

○ Objet des verbes transitifs :

- 4) *(Nde) CHErecha*
 (Nde) / che-r-echa
 (P2Sing) / P1Sing-Relationnel-regard(er)
 Tu me regardes

– DANS LES SYNTAGMES NOMINAUX :

Les morphèmes personnels peuvent contribuer à l'expression de la possession par juxtaposition :

- 5) *CHE po*
 Che / po
 P1Sing. / main
 Ma main

Cette configuration syntaxique peut également correspondre à une attribution (seule la prosodie peut différencier les deux en guarani paraguayen) :

- 6) *CHE kuña*
 Che / kuña
 P1Sing / femme
 Ma jeune fille *OU* Je suis une jeune fille

– DANS LES SYNTAGMES OBLIQUES (*i.e.*, quand l'un des actants est marqué à l'extérieur du syntagme verbal – lequel peut être délimité morphologiquement par la négation qui entoure le segment de *nd...i/ri.* –, accompagné d'un suffixe) :

- 7) Umi kuimba'e he'i ÑANDÉve heta mba'e.

⁶ Nous notons « AG1Sing » le morphème agentif de 1^{re} personne du singulier.

⁷ Le morphème personnel thématique, dont la présence n'est pas obligatoire, est indiqué entre parenthèses.

⁸ Nous notons « P1Sing » le morphème de personne non-marqué de 1^{re} personne du singulier. Voir *infra* pour les raisons de ce choix.

Umi / kuimba'e / he'i / ñandé – ve / heta / mba'e
 Dém.Pl. / homme / DireP3Sing / P1Plur-cible / beaucoup / chose
 Ces hommes nous racontent beaucoup de choses.

- 8) *Nde resarai piko CHEhegui*
 Nde / r-esarai / piko / che-hegui
 P2Sing-relationnel-oublier / Interr. / P1Sing -Orig.
 M'as-tu oublié ?
- 9) *Añeha'ārō ICHUgui*
 A-ñeha'ārō / ichu-gui
 AG1Sing-attente / SP3Sing -Orig.
- 10) *Oñangareko CHErehe*
 O-ñangareko / che-rehe
 AG3Sing-prendre soin / SP1Sing-“à propos de”
 Il prend soin de moi.
- 11) *Nde remaña ORE rehe*
 Nde / re-maña / ore rehe
 P2Sing / AG2 Sing-regarder / P1Plur-excl-“à propos de”
 Tu nous regardes.

De l'examen des contextes syntaxiques dans lesquels peuvent apparaître ces morphèmes personnels, à savoir, dans les syntagmes verbaux, nominaux et obliques, nous pouvons affirmer que, d'un point de vue sémiologique, il existe deux séries de morphèmes personnels : la série en *a-* et la série en *che-*.

La première série, dont la première personne est marquée par le morphème *a-*, ne renvoie qu'au rôle sémantique d'agent et occupe toujours la fonction de sujet syntaxique :

Table 1 – Les morphèmes personnels agentifs du guarani

SINGULIER	
1	a-
2	re-
3	o-
PLURIEL	
1 incl. ⁹	ja-/ña-
1 excl.	ro-
2	pe-
3	o-

En revanche, on trouve la deuxième série, en *che-*:

- en position thématique, un deuxième morphème personnel étant alors repris en position de clitique : *CHE CHEangekói* (ex. 3), *NDE RESarai piko chehegui* (ex. 8) ;
- dans les constructions possessives et attributives : *CHE po* (ex. 5), *CHE kuña* (ex. 6) ;
- dans les constructions transitives en fonction de complément d'objet direct : *Nde CHErecha* (ex. 4) ;
- dans la construction des obliques : *Nde resarai piko CHEhegui* (ex. 8).

⁹ Il existe deux marques de 1^{re} personne du pluriel en guarani : le *nous* « inclusif » et le *nous* « exclusif » (*i.e.*, qui exclue l'interlocuteur).

Si nous observons les morphèmes de cette deuxième série dans son ensemble, nous constatons que les marques de l'interlocution (1^{re} et 2^e personnes du singulier et du pluriel) présentent les mêmes formes dans toutes les positions syntaxiques, à l'exception des formes *ro-* et *po-*, présentées dans la table 2 ci-dessous, lesquelles correspondent aux morphèmes agentifs de la configuration interlocutive 1^{re} > 2^e personne dans le cas des constructions transitives, nous y reviendrons.

Le système de la 3^e personne fonctionne de manière tout autre : il n'existe pas de morphème de 3^e personne en position d'objet antéposé, celui-ci apparaissant toujours après le verbe, dans un syntagme oblique. Par ailleurs, la personne thématifiée sera marquée par la forme *ha'e* et non pas par *i-*, ni l'un de ses allomorphes :

Table 2 – Les morphèmes personnels non-marqués du guarani

P	THÈME	POSS./ATTRIB.	OBJET (CONSTR. TRANSITIVE)	OBLIQUES
SINGULIER				
1	che	che-	che-	che+ suffixe
2	nde	nde-/ne-	nde-/ne-/ro-	nde-/ne+ suffixe
3	ha'e	i-/hi'-/ij-/iñ-	Ø (oblique >>>)	i+ suffixe
PLURIEL				
1 incl.	ñande	ñande-/ñane-	ñande-/ ñane-	ñande+ suffixe
1 excl.	ore	ore-	ore-	ore+ suffixe
2	peẽ	pende-/pene-	pende-/pene-/po-	pende-/pene+ suffixe
3	ha'ekuéra	i-/hi'-/ij-/iñ-	Ø (oblique >>>)	i+ suffixe

Ces premières observations nous permettent de poser que si les éléments de la première série renvoient bien à des personnes agentives, on peut dire de la seconde qu'elle ne donne que des indices de personne et de nombre.

Pourtant, comme nous l'avons évoqué en introduction, cette répartition entre deux séries de morphèmes est communément reprise, depuis la proposition du père Guasch (1944/1996), pour distinguer deux, voire trois, types de conjugaison en guarani. Nous nous intéresserons dans ce qui suit à la façon dont sont présentées les conjugaisons du verbe et au fonctionnement du prédicat verbal dans cette langue.

2. Des morphèmes personnels antéposés aux types de « conjugaison »

Les principaux types de conjugaisons présentés dans les grammaires du guarani sont les suivants : les verbes « areales » (et la variante des verbes dits « aireales »), les verbes « chendales » et, dans certaines grammaires, les verbes dits « pronominaux » (Krivoshein de Canese & Acosta Alcaraz 2001/2007, Palacios Alcaine 1999, Trinidad Sanabria 1997, Zarratea 2002).

2.1 Verbes « areales » et « aireales »

Le premier type correspond aux verbes dits « areales » (Guasch 1944/1996 : 114). Ces verbes qu'on qualifie ailleurs de « propres » (Krivoshein de Canese & Acosta Alcaraz 2001/2007 : 74 ; Trinidad Sanabria 1997 : 53 ; Zarratea 2002 : 70), d'« actifs » (Ayala 1996 : 278) ou de « prédicatifs » (Palacios Alcaine 1999 : 56), prévoient les marques morphologiques agentives en antéposition (*a-*, *re-*, *o-*, *ro-*, *ja-/ña-*, *pe-*) et concernent des verbes transitifs et intransitifs :

- 12) *JA'u pira*
 Ja-'u / pira
 AG1Pl.Incl.-manger / poisson
 Nous mangeons du poisson
- 13) *(Ore) ROke kyhápe*
 (Ore) / ro-ke / kyha-pe
 P1Pl.Excl. / AG1 Pl. Excl.-dormir / hamac-Loc.
 Nous dormons dans des hamacs (mais pas vous)

Nous devons mentionner dans cette catégorie le sous-type des verbes « aireales » qui antéposent les mêmes morphèmes mais conservent un *-i-*, qui semble être un résidu de marque d'objet incorporé, ce qui expliquerait pourquoi il s'agit toujours de verbes qui apparaissent dans des constructions transitives :

- 14) *Mba'épa REipota*
 Mba'e-pa / re-i-pota
 Quoi (chose)-aspect TOT / AG2Sing-Obj.-Vouloir/désir, volonté
 Que veux-tu ?
- 15) *Jagua Oisu'u ichupe ndaje.*
 Jagua / o-i-su'u / ichupe / ndaje
 Chien / AG3Sing-Obj.-mordre / P3Sing + cible / Évidentiel
 Il paraît que le chien l'a mordu

2.2 Verbes « chendales »

D'autre part, on affirme qu'il existe une deuxième grande série de verbes, les verbes « chendales », également appelés « attributifs » (Ayala 1996 : 278 ; Krivoshein de Canese & Acosta Alcaraz 2001/2007 : 74 ; Palacios Alcaine 1999 : 56) qui se construisent avec le paradigme en *che-* en antéposition. Ce paradigme est présenté ci-dessous :

Table 3 – Les morphèmes personnels antéposés dans les constructions attributives du guarani

SINGULIER	
1	che-
2	nde-/ne-
3	i-/hi'-/ij-/iñ-
PLURIEL	
1 incl.	ñande-/ñane-
1 excl.	ore-
2	pende-/pene-
3	i-/hi'-/ij-/iñ-

Ce paradigme ne concerne que des verbes qui apparaissent dans des constructions intransitives attributives¹⁰ :

- 16) *Mba'éichapa NEko'ẽ*

¹⁰ Le fait que les « verbes » intransitifs puissent apparaître dans la suite de morphèmes soit agentifs, soit non-marqués, conduit T. Durand à proposer qu'il s'agit d'une langue à intransitivité scindée : « Pour les énoncés intransitifs, nous constatons un cas d'intransitivité scindée : les verbes intransitifs se divisent bien en deux classes, plus précisément ceux avec morphèmes agentifs et ceux avec morphèmes patientifs – dont une sous-classe comporte un patientif et un oblique. » (Durand 2011 : 35).

Mba'éicha / pa / ne-ko'ẽ¹¹
Comment / Interrogatif / P2Sing (nasal) -lever du jour
Comment est ton lever du jour ? = Comment vas-tu ?

- 17) *NDEjapu*
Nde-japu
P2 -mentir/mensonge
Toi mensonge = Tu mens

Pour cette catégorie de verbes, nous pouvons constater que l'expression de la possession et de l'attribution se fait par des morphèmes parfaitement identiques. Il y a donc lieu de se demander si ce que l'on a coutume d'analyser comme des verbes intransitifs attributifs ne sont pas des prédicats nominaux. C'est l'idée développée par W. Dietrich dans un article intitulé « Categorías lexicais nas línguas tupi-guarani (visão comparativa) » (2001), dans lequel l'auteur explique qu'étant donné que le nom est prédicatif en tupi-guarani, on peut en déduire que les verbes dits « intransitifs prédicatifs » sont en réalité des prédications existentielles nominales dans lesquelles le nom est rapporté au référent de la marque personnelle (voir l'exemple 6 ci-dessus : *Che kuña*, qui peut signifier "Je suis une femme"), de la même façon que dans les constructions possessives par juxtaposition (*Che po*, "Ma main"). L'auteur propose la glose suivante : « Il existe quelque chose par rapport à moi/toi/lui, etc. » (Dietrich, 2001 : 30). Pourtant, même si la propriété nominale de ces constructions est évoquée dans les travaux de N. Krivoshein de Canese & F. Acosta (2001/2007 : 74 et 83) et d'A. Palacios Alcaine (1999 : 57), le modèle de conjugaison proposé n'est pas remis en cause.

S. Liuzzi propose quant à lui d'étendre ce questionnement à l'endroit de l'ensemble des lexèmes, car selon lui,

[o]n peut postuler que toute unité lexicale, autonome ou indépendante [...], a vocation prédicative, en raison du fait qu'en guarani, l'opposition verbo-nominale n'est pas pertinente, d'une part, et que, d'autre part, le prédicat est universel, alors que le verbe pour l'exprimer de façon spécifique, est une particularité de nombreuses langues.¹²
(Liuzzi 2006 : 71)

Le verbe guarani étant dépourvu de flexions, aucune marque morphologique ne permet de le distinguer des noms en guarani. Seule sa survenue dans la suite de marques personnelles agentives permet d'en postuler le caractère verbal en discours, comme dans le cas des lexèmes dits « unipersonnels » ou « défectifs » comme *Oký* ("Il pleut"). Cette remarque vaut du reste pour de nombreuses langues, en premier lieu, l'espagnol, dont le verbe n'est pas autre chose – en dehors des participes qui ne deviennent prédicatifs qu'en syntaxe, une fois arrimés à un auxiliaire ou à un autre verbe conjugué à une forme personnelle, précisément – que l'amalgame d'un lexème et de formants grammaticaux, parmi lesquels on trouve les indices de personne et de nombre¹³.

¹¹ Dans un contexte nasal, le morphème *nde-* présente l'allomorphe *ne-*.

¹² « Se puede postular que toda unidad léxica, autónoma o dependiente [...], tiene vocación predicativa, por el hecho que en guaraní la oposición verbo-nominal es irrelevante, por un lado, y por otro, el predicado es universal, mientras que el verbo para expresarlo específicamente, es una particularidad de muchas lenguas ».

¹³ Notons cependant que, contrairement à ce qui est généralement admis, le verbe espagnol ne présente pas une succession d'un lexème et de formants grammaticaux dans laquelle lexigénèse et morphogénèse seraient deux opérations étanches que l'on pourrait isoler sur le plan sémiologique ; c'est ce que démontre Y. Macchi, dans un article intitulé « Chronomorphogénèse verbale : esquisse d'embryologie du verbe espagnol » : « Or l'observation physique du verbe dans les langues à radical apporte un démenti formel à une telle représentation : partout dans la conjugaison du verbe s'observent de multiples altérations du physisme du radical qui incitent à croire que

Pour revenir au cas du guarani, on peut même se demander si l'interprétation « verbale » de certaines constructions ne provient pas de leurs traductions. Pour reprendre des exemples cités plus haut,

(16') *Mba'éichapa NEko'ẽ*
 Mba'éicha / pa / ne-ko'ẽ
 Comment / Aspect / P2Sing (nasal)-lever du jour
 Comment est ton lever du jour ? = Comment vas-tu ?

(17') *NDEjapu*
 Nde-japu
 P2-mentir/mensonge
 Toi mensonge = Tu mens

il serait vain de vouloir statuer *a priori* sur le statut nominal ou verbal des lexèmes *ko'ẽ* et *japu*, puisque seul le contexte syntaxique dans lequel ils s'insèrent permet de les interpréter correctement.

Cette présentation du système de conjugaison guarani tel qu'il est décrit dans les grammaires serait incomplète si on ne présentait pas les verbes que l'on trouve classés parmi les « pronominaux ». Cette classe de verbes correspond à des verbes transitifs dont la particularité est de perdre le morphème agentif placé en antéposition – rappelons qu'il s'agit pourtant de l'un des deux morphèmes qui fondent la répartition entre verbes « areales/aireales » et « chendales » –, au profit d'un morphème de la série non-marquée (série en *che-*) en fonction d'objet syntaxique, et ce, dans des configurations bien précises que nous allons exposer dans ce qui suit.

2.3 Les verbes dits « pronominaux »

Lorsqu'ils sont employés transitivement, les verbes « areales/aireales » présentent une particularité morphologique qui consiste à remplacer les marques agentives en fonction sujet par les formes personnelles non-marquées de 1^{re} et 2^e personne en fonction objet. Aussi certains auteurs ont-ils éprouvé le besoin d'ajouter un troisième paradigme de conjugaison aux deux premiers, qu'ils ont appelé « verbes pronominaux » (Krivoshein de Canese & Acosta Alcaraz 2001/2007 : 76-77 ; Palacios Alcaine 1999 : 56 et 80-81 ; Trinidad Sanabria 1997 : 53, Zarratea 2002 : 70).

Dans les deux exemples qui suivent, le sujet syntaxique est une 2^e personne du singulier mais, dans le premier cas (ex. 18), la fonction de complément d'objet est occupée par *peteĩ jaguarete* (« un jaguar ») alors que, dans le second (ex. 19), c'est un morphème personnel non-marqué de 1^{re} personne du singulier qui occupe cette fonction :

18) *(Nde) REjuhu peteĩ jaguarete*
 (Nde) / Re-juhu / peteĩ / jaguarete
 (P2Sing) / AG2Sing-trouver / un / jaguar
 Tu trouves un jaguar

19) *(Nde) CHEjuhu*
 (Nde) che-juhu

lexigénèse et morphogénèse ne sont pas deux opérations qui se font suite, mais au contraire deux processus qui sont intriqués, compénétrés, et que par conséquent le verbe n'est pas un mot à radical ordinaire. » (2005 : 154).

(P2Sing) / P1Sing-trouver
Tu me trouves

Quand ces morphèmes personnels de 1^{re} et 2^e personnes occupent la fonction d'objet, ils apparaissent avant le lexème verbal, ce qui n'est jamais le cas des morphèmes de 3^e personne, lesquels ne peuvent survenir qu'à la suite du verbe, dans un syntagme oblique, en dehors du prédicat. Ainsi dira-t-on nécessairement :

- 20) *Ahayhu ichupe*
A-hayhu // ichupe
AG1Sing-amour // Oblique : P3Sing+cible
Je l'aime

On voit ici que cette classification des verbes ne résiste pas à l'épreuve de la syntaxe : seule la présence ou non de morphèmes personnels de 1^{re} et 2^e personnes dans des fonctions d'objet syntaxique peut nous permettre de déterminer à quelle classe appartient tel ou tel verbe transitif. Or ceci n'est guère étonnant : en établissant de telles classes de mots, on tente de faire entrer – et de figer – un phénomène de nature résolument syntaxique, qui n'obéit pas à des propriétés intrinsèques aux lexèmes mais plutôt à une logique très différente, liée à la présence des personnes de l'interlocution.

Par ailleurs, le cas des verbes « pronominaux » n'est pas le seul à mettre à mal cette architecture conjugationnelle. Pour s'en convaincre, on peut s'interroger sur les conséquences de l'existence de verbes « convertibles » et des changements de morphèmes qui résultent des changements de valence.

2.4 Les verbes dits « convertibles » et les changements de valence

Il existe en effet des cas de conversion possible : certains lexèmes verbaux s'associent aux deux séries – ou, pour le dire avec les termes de la tradition, ils sont tantôt « areales », tantôt « chendales » –, bien entendu, avec des sens différents :

- | | |
|---|--|
| 21) <i>Akaru</i>
A-karu
AG1Sing-manger/nourriture
Je mange | 21') <i>CHEkaru guasu</i>
Che-karu guasu
SP1Sing– manger/nourriture / gros
Je suis un gros mangeur / gourmand |
| 22) <i>Areko mokōipa ary</i>
A-reko / mokōipa / ary
AG1-existence / vingt / ans
J'ai vingt ans | 22') <i>CHEreko marā'y</i>
Che-reko / marā'y
P1Sing-existence / saint, pur
Je suis un saint |

Or ceci n'est pas un phénomène isolé, car lorsqu'il y a un changement de valence grâce au morphème causatif *mbo-/mo-*, le morphème patientif des verbes « chendales » (ex. 23) laisse logiquement place à la marque de l'agentivité (ex. 24) :

- 23) *CHEkane'ō*
Che-kane'ō
P1Sing-fatigue
Je suis fatigué
- 24) *Amokane'ō ichupe*
A-mo-kane'ō ichupe
AG1Sing-Causatif-fatigue / P3Sing+cible

Afin de mettre au jour la dimension chronosyntaxique de ces prédicats, nous proposons dans ce qui suit de concevoir la genèse des prédicats verbaux comme la succession d'au moins un morphème de personne et un lexème selon trois configurations interlocutives.

3. Chronosyntaxe des prédicats verbaux en guarani

Nous avons vu dans ce qui précède que le prédicat guarani se laisse difficilement appréhender en termes de conjugaisons. Les raisons peuvent être résumées comme suit :

- Parmi les morphèmes personnels, seuls les morphèmes agentifs sont exclusifs des prédicats verbaux ;
- Ces mêmes morphèmes agentifs peuvent laisser place à des morphèmes non-marqués dans les constructions attributives ou lorsqu'une 1^{re} ou 2^e personne occupe la fonction d'objet dans les constructions transitives ;
- Il n'est pas toujours possible de statuer sur la nature verbale des racines lexicales en dehors de leur contexte syntaxique, certaines pouvant apparaître à la fois dans des structures actives et attributives (cas des verbes « convertibles » ou des changements de valence).

Aussi proposons-nous d'envisager le prédicat – qu'il soit verbal ou nominal, la question n'étant pas forcément pertinente – comme un parcours chronosyntaxique dans lequel on observe toujours l'apparition d'un morphème personnel suivi, au moins, d'un lexème :

MORPHÈME PERSONNEL >>> LEXÈME

Nous avons là la succession des deux éléments nécessaires à la prédication en guarani. D'autres morphèmes peuvent venir compléter cette succession minimale (optatif, voix, factitif, Temps-Aspect-Modalité ou TAM), selon l'ordre suivant (Liuzzi 2006 : 56-59 et Durand 2011 : 36) :

Optatif > MORPHÈME PERSONNEL (en <i>a-</i> ou en <i>che-</i>) > Voix > LEXÈME > Factitif > TAM

À cette succession minimale, il faut ajouter les deux mentions suivantes :

- L'alignement en guarani est plutôt de type SVO (nominatif > accusatif)¹⁴ ;
- Cependant, le marquage de la 1^{re} personne prévaut sur celui des 2^e et 3^e personnes et celui de la 2^e sur celui de la 3^e personne (lorsque la 1^e personne est absente), dans l'antécédence de la base lexicale.

Ainsi, lorsque le locuteur amorce un énoncé, les choix se présentent de manières différentes selon que l'une des deux personnes de l'interlocution se trouve engagée ou non. Or puisque le morphème se présente toujours avant la base lexicale, c'est à lui que revient le rôle de diriger ce qui le suit dans l'énoncé, et non l'inverse. Pour le dire autrement, étant donnée la syntaxe type du prédicat guarani – à savoir, Temps 1 (T¹) : morphème personnel, Temps 2 (T²) : base lexicale –, ce n'est pas le lexème qui est à la barre, mais bien le morphème de personne qui orientera nécessairement la suite de l'énoncé.

Nous présentons dans ce qui suit les différents types de prédicats en fonction des personnes interlocutives engagées dans l'élaboration de celui-ci.

¹⁴ Voir à ce sujet les travaux de E. Colijn (2007) et J. Tonhauser & E. Colijn (2010).

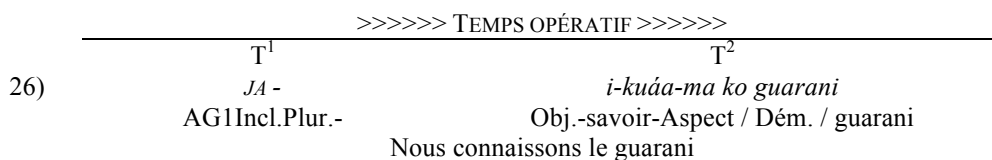
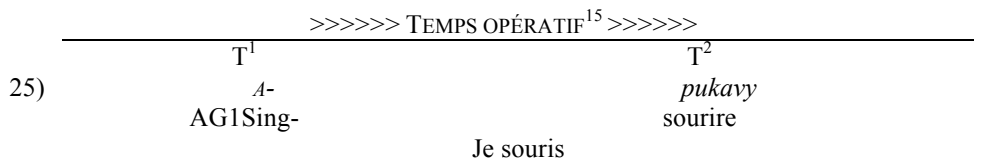
3.1 L'un des actants est la personne locutive

Dans un prédicat contenant un actant de première personne, le morphème correspondant à celle-ci apparaîtra dans l'antécédence de la base lexicale, *quelle que soit sa fonction syntaxique*. En revanche, le rôle sémantique de cette 1^{re} personne conduira le locuteur à opter pour la marque agentive (*a-* au singulier, *ja-* ou *ro-* aux pluriels inclusif et exclusif, respectivement) si elle se conçoit agent et pour la forme non-marquée dans les autres cas (*che-*, *ñande-*, *ore-*).

À ce moment de l'énoncé, que le lexème qui succède à ce morphème puisse apparaître dans des constructions transitives ou intransitives est égal, ce qui compte en T¹, c'est le rôle sémantique de la 1^{re} personne (agent, ou non).

3.1.1 La 1^{re} personne occupe le rôle sémantique d'agent

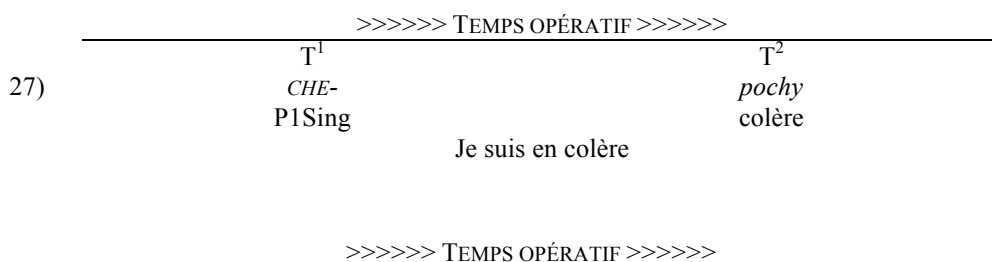
Si le rôle sémantique de la 1^{re} personne est celui d'agent, les morphèmes personnels *a-*, *ja-* ou *ro-* sont convoqués en T¹ :



Dans ce cas, rôle sémantique d'agent et fonction syntaxique de sujet coïncident et convergent dans le même morphème personnel. Or ceci n'est pas vrai lorsque la 1^{re} personne occupe un rôle sémantique autre que celui d'agent.

3.1.2 La 1^{re} personne occupe un rôle sémantique autre que celui d'agent

Dans tous les autres cas, on convoquera d'abord une forme personnelle sémantiquement non-marquée¹⁶, qui n'indiquera que l'indice de personne et de nombre et servira de support de prédication :



¹⁵ L'expression « temps opératif » fait référence ici au substrat temporel nécessaire à la construction de la phrase en discours. Nous la représentons linéairement et l'analysons comme une suite d'instant successifs.

¹⁶ Les rôles de patient, d'instrument, de siège, d'expérient, d'origine ou encore de bénéficiaire sont exprimés par les morphèmes de cette seule série non-marquée associés à des suffixes.

	T ¹	T ²
28)	(Nde) CHE- (P2Sing.) P1Sing.	<i>jukata</i> tuer-Fut.
	Tu vas me tuer	

Dans l'exemple 28, le morphème de 2^e personne qui apparaît en position thématique peut permettre de lever l'ambiguïté dans certains contextes, c'est le cas ici si nous comparons l'exemple 28 à l'exemple 29 ci-dessous :

	>>>>> TEMPS OPÉRATIF >>>>>	
	T ¹	T ²
29)	CHE- P1Sing.	<i>jukata</i> tuer-Fut.
	Cela/on va me tuer	

En T¹, la fonction syntaxique n'est pas pertinente. Ce n'est qu'avec la survenue du lexème qui lui est consécutif que l'on interprétera la forme personnelle comme objet (des verbes transitifs) ou sujet (des verbes intransitifs ou attributifs). Or ceci n'est pas marqué morphologiquement dans la forme personnelle au moment où elle est énoncée. Contrairement à la marque agentive décrite ci-dessus, la forme non-marquée présente un « cas unique synaptique de fonction » (Macchi 2008a : 122-123), qui nous oblige à en dissocier temporellement la genèse lexicale de la genèse syntaxique, laquelle se fera nécessairement *a posteriori*, une fois le lexème engendré discursivement. Par ailleurs, en T¹, ces formes ne disent rien du rôle sémantique occupé par la personne non plus, si ce n'est qu'elle n'occupe pas le rôle d'agent.

Ce n'est donc qu'en T² que l'allocutaire interprétera rétroactivement la forme personnelle comme ayant telle ou telle fonction syntaxique. Ainsi en sera-t-il de la forme *juka* ("tuer") qui implique sémantiquement un patient, d'où l'interprétation rétroactive de *che* comme objet :

	>>>>> TEMPS OPÉRATIF >>>>>	
	T ¹	T ²
29')	CHE- P1Sing.	<i>jukata</i> tuer-Fut.
	<<<<<< INTERPRÉTATION SYNTAXIQUE <<<<<<	

En revanche, l'attribut *pochy* ("colère") impliquera que le morphème personnel doit être interprété comme sujet :

	>>>>> TEMPS OPÉRATIF >>>>>	
	T ¹	T ²
28')	CHE- P1Sing.	<i>pochy</i> colère
	<<<<<< INTERPRÉTATION SYNTAXIQUE <<<<<<	

3.2 L'un des actants est la/les personne(s) allocutive(s)

Dans un prédicat contenant un actant de deuxième personne, le morphème renvoyant à celle-ci apparaîtra dans l'antécédence de la base lexicale, *sauf si la 1^{re} personne occupe un rôle d'actant*, auquel cas c'est cette dernière qui aura la priorité. Dans les autres cas, le rôle sémantique de la 2^e personne conduira le locuteur à porter son choix soit sur la marque

agentive (*re-* au singulier, *pe-* au pluriel) si la 2^e personne est agent, soit sur la forme non-marquée dans les autres cas (*nde-*, *pende-*).

3.2.1 La 1^{re} personne occupe le rôle sémantique d'agent, la 2^e personne celui de patient

Lorsque la 1^{re} personne est impliquée dans la structure d'actance, elle reste prioritaire. Si elle occupe le rôle sémantique d'agent, on trouvera alors des marques agentives spécifiques, *ro-* et *po-* :

	>>>>> TEMPS OPÉRATIF >>>>>	
	T ¹	T ²
30)	(Che) <i>ro-</i> (P1Sing)-AG1Pl Excl.	<i>muña</i> poursuivre
	(Moi) Je te poursuis	
	>>>>> TEMPS OPÉRATIF >>>>>	
	T ¹	T ²
31)	(Che) <i>po-</i> (P1Sing)-AG2Pl.	<i>muña</i> poursuivre
	(Moi) Je vous poursuis	

Ces formes *ro-* et *po-* sont traditionnellement analysées comme des marques spécifiques de la conjugaison « pronominale » (Krivoshin de Canese & Acosta Alcaraz 2001/2007 : 77) or il faut noter que le morphème *ro-* n'est autre que le morphème de 1^{re} personne du pluriel exclusif de la série agentive. Seul le contexte syntaxique (éventuellement le morphème thématique, ici entre parenthèses) peut permettre de déterminer si *ro-* renvoie à un « nous » agentif ou à un « je » agentif dans le cas d'une configuration spécifique [1^{re} personne du singulier > 2^e personne du singulier] dans les constructions transitives. C'est ce que nous pouvons observer si nous comparons l'exemple 30 cité ci-dessus à l'exemple 32 ci-dessous :

	>>>>> TEMPS OPÉRATIF >>>>>	
	T ¹	T ²
32)	(Ore) <i>ro-</i> (P1Pl Excl.)-AG1Pl Excl.	<i>-muña mbarakaja</i> poursuivre -le chat
	(Nous) Nous poursuivons le chat	

Le morphème *po-*, quant à lui, est bien exclusif de ce contexte transitif :

	>>>>> TEMPS OPÉRATIF >>>>>	
	T ¹	T ²
33)	(Ore) <i>po-</i> (P1 Pl.Excl.)-AG1>2Plur.	<i>-muña</i> poursuivre
	(Nous autres) Nous vous poursuivons	

S'agissant du morphème *ro-*, F. Rose fait le constat de cette isomorphie pour la langue émérillon, une langue tupi-guarani de Guyane, dans laquelle c'est le morphème *oro-*, marque agentive de 1^{re} personne exclusive, qui permet aussi de marquer ce qu'elle appelle « la configuration locale 1 → 2 ». Pour expliquer ce phénomène, l'auteur propose une explication d'ordre socio-pragmatique :

Cette homonymie nous fait tendre vers l'hypothèse d'une interprétation d'*oro-* comme marque de A [sujet de prédicat transitif] et non de P [objet d'un prédicat transitif]. [...] Il

existe un fait général lié à la communication entre deux personnes tel que la situation 1 → 2 crée une confrontation entre le locuteur et son allocutaire qui est en position basse. Les langues utilisent alors souvent des stratégies telles que la pluralisation ou la substitution d'une personne pour une autre pour atténuer cette confrontation, [...]. Une analyse possible de la forme *oro-* dans la configuration locale est que son caractère pluriel soit une manière de rabaisser ou « délayer » la 1^{re} personne A, et par conséquent d'établir une relation moins « menaçante » pour l'allocutaire-P.
(Rose 2011 :75-76)

Cette stratégie socio-pragmatique permettrait d'expliquer non seulement que la forme *-ro*, en guarani paraguayen, apparaisse dans les deux contextes – à savoir, l'agentivité simple de 1^{re} personne du pluriel et la marque d'agentivité quand une 1^{re} personne « agit » sur une 2^e personne –, mais elle serait en outre cohérente avec la primauté accordée aux actants de 1^{re} personne que nous avons exposée jusqu'ici. Cependant, nous ne sommes pas encore en mesure d'avancer une explication pour le morphème *po-* dans ce contexte, qui n'est semblable à aucune autre forme dans le système des marques de personnes en guarani¹⁷. Nous l'analyserons néanmoins comme une marque agentive (notée « AG1>2Plur. ») exclusive de la configuration interlocutive 1^{re} > 2^e personne.

3.2.2 La 1^{re} personne est absente, la 2^e personne occupe le rôle sémantique d'agent

Si la 1^{re} personne est absente de la structure actantielle, la 2^e personne occupant le rôle sémantique d'agent sera marquée par les morphèmes *re-* et *pe-* en T¹ :

>>>>> TEMPS OPÉRATIF >>>>>		
	T ¹ (Nde) <i>re-</i> (P2Sing)-AG2Sing.	T ² <i>-hendu piko</i> entendre -Interr.
34)		Tu entends ?
>>>>> TEMPS OPÉRATIF >>>>>		
	T ¹ (Pende) <i>pe-</i> (P2Pl)-AG2Pl.	T ² <i>-hendu piko</i> entendre -Interr.
35)		Vous entendez ?

Une fois de plus, rôle sémantique d'agent et fonction syntaxique de sujet – si l'on accepte de maintenir cette analyse pour le guarani, étant donnée l'absence de flexions verbales – coïncident et convergent dans le même morphème personnel, ce qui ne sera pas le cas lorsque la 2^e personne occupera un rôle sémantique autre que celui d'agent.

3.2.3 La 2^e personne occupe un rôle sémantique autre que celui d'agent

Lorsque la 2^e personne n'occupe pas un rôle sémantique d'agent, on convoquera d'abord une forme personnelle sémantiquement non-marquée, qui servira de support de prédication et dont la fonction syntaxique ne sera interprétée que rétroactivement :

>>>>> TEMPS OPÉRATIF >>>>>

¹⁷ Le morphème *po-* peut cependant être rapproché sémiologiquement du morphème factitif *mbo-/mo-* (“faire faire quelque chose”) et du morphème *poro* qui signifie “quelqu’un”, dans les prédicats d'action ou d'ordre qui s'applique à d'autres, ainsi : *poromomba'apo* = employer quelqu'un (littéralement : “faire travailler quelqu'un”), *poromosẽ* = renvoyer quelqu'un (littéralement : “faire sortir quelqu'un”).

	T ¹ <i>NE-</i> P2Sing		T ² <i>mandu'áta</i> Souvenir-Fut.
36)	Tu te souviendras		
	>>>>> TEMPS OPÉRATIF >>>>>		
	T ¹ <i>(Ha'e) NDE-</i> (P3Sing.) P2Sing.		T ² <i>rayhu</i> amour
37)	Il/elle t'aime		

De la même façon que pour la 1^{re} personne, ce n'est qu'avec la survenue du lexème dans la suite du morphème de 2^e personne que l'on sera à même de l'interpréter comme objet (des verbes transitifs) ou sujet (des verbes attributifs). Ainsi, en T², on interprétera rétroactivement la forme personnelle non-marquée comme sujet du lexème *mandu'a* ("souvenir") alors qu'elle sera interprétée comme objet dans l'antécédence de *rayhu* ("amour") :

	>>>>> TEMPS OPÉRATIF >>>>>		
	T ¹ <i>NE-</i> P2Sing.		T ² <i>mandu'áta</i> ¹⁸ souvenir-Fut.
36')	<<<<<< INTERPRÉTATION SYNTAXIQUE <<<<<<		
	>>>>> TEMPS OPÉRATIF >>>>>		
	T ¹ <i>(Ha'e) NDE-</i> (P3Sing.) P2Sing.		T ² <i>rayhu</i> amour
37')	<<<<<< INTERPRÉTATION SYNTAXIQUE <<<<<<		

3.3 Les actants sont des personnes délocutives

Dans cette dernière configuration, la structure actantielle obéira à l'alignement de type SVO caractéristique du guarani. Ainsi, la succession MORPHÈME PERSONNEL > LEXÈME s'établira-t-elle selon une seule alternative : si le rôle sémantique de la 3^e personne est celui d'agent, c'est le morphème *o-* qui apparaîtra dans l'avant du verbe (qu'il s'agisse d'une 3^e personne du singulier ou du pluriel). En revanche, s'il s'agit d'un rôle d'expérient¹⁹, il s'agira de *i-*. Le rôle de patient quant à lui ne peut être marqué dans le prédicat : il sera relégué dans l'après du lexème, dans un syntagme oblique.

3.3.1 La 3^e personne occupe un rôle sémantique autre que celui d'agent

Comme nous l'avons mentionné, si les 1^{re} et 2^e personnes sont absentes de la structure actantielle, le morphème agentif de 3^e personne qui apparaîtra en T¹ sera *o-*. Contrairement aux morphèmes présentés jusqu'ici, celui-ci ne donne pas d'information sur le nombre (Sing./Plur.) :

¹⁸ La présence d'un complément ici se ferait nécessairement en dehors du prédicat, dans un syntagme oblique : *Nemandu'a cherehe* ("tu te souviens de moi").

¹⁹ Nous entendons « expérient » comme se référant à l'être qui est affecté par la manifestation d'un état physique ou mental. Nous l'opposons au rôle de « patient », ici, lequel « subit un changement d'état sous l'effet d'une cause extérieure (agent ou force) » (Creissels 2006a : 281).

>>>>> TEMPS OPÉRATIF >>>>>		
	T ¹	T ²
38)	<i>(Ha'e) o-</i> (P3Sing. Thème) AG3 Il/elle marche sur un bon chemin	<i>guata tape porârupi</i> marche(r)-chemin-bon-par
>>>>> TEMPS OPÉRATIF >>>>>		
	T ¹	T ²
39)	<i>(Ha'ekuéra) o-</i> (P3Plur. Thème) AG3 Ils/elles vivent avec nous	<i>iko ore pyry</i> obj.-existence-P1Excl.-compagnie

3.3.2 La 3^e personne occupe un rôle sémantique d'expérient

Dans les deux premières configurations interlocutives que nous avons exposées, la convocation de la forme non-marquée en T¹ ne distinguait pas les rôles sémantiques qui ne soient pas celui d'agent. Quand il s'agit d'une 3^e personne, en revanche, seul le rôle d'expérient peut survenir avant le lexème dans le prédicat, il sera marqué par *i-* et ses allomorphes (*hi'-/ij-/iñ-*), qu'il s'agisse du singulier ou du pluriel :

>>>>> TEMPS OPÉRATIF >>>>>		
	T ¹	T ²
40)	<i>(Ko tajy) i-</i> (Dém-lapacho) P3- Ce lapacho fleurit bien	<i>poty porã</i> ²⁰ fleurissement/épanouissement-joli
>>>>> TEMPS OPÉRATIF >>>>>		
	T ¹	T ²
41)	<i>(Ha'ekuéra) H-</i> (P3plur. Thème) P3- Ils/elles se réjouissent / Cela leur fait plaisir	<i>ory</i> joie/plaisir

3.3.3 La 3^e personne occupe un rôle sémantique de patient

Enfin, lorsque la 3^e personne occupe le rôle sémantique de patient, elle ne peut pas apparaître dans l'antécédence du verbe ; la forme non-marquée suffixée *ichupe* apparaîtra après le prédicat :

>>>>> TEMPS OPÉRATIF >>>>>			
	T ¹	T ²	T ³
42)	<i>A-</i> AG1Sing.	<i>-ipytyvõ</i> objet-aide Je l'aide	<i>ichupe</i> P3 + suffixe

Le morphème de pluriel *-kuéra* différenciera le nombre dans la forme oblique :

>>>>> TEMPS OPÉRATIF >>>>>			
	T ¹	T ²	T ³
43)	<i>A-</i> AG1Sing.	<i>-ipytyvõ</i> objet-aide Je les aide	<i>ichupekuéra</i> P3 + suffixe+pl.

²⁰ Nous empruntons l'exemple à N. Krivoshein de Canese & F. Acosta Alcaraz (2001/2007 : 85).

3.3 Bilan

Table 4 – Table synoptique des parcours chronosyntaxiques en fonction des personnes impliquées dans la structure actantielle du guarani

>>>>> TEMPS OPÉRATIF >>>>>

	T ⁰	T ¹	T ²	T ³	
ACTANT	THÈME	PRÉDICAT		OBLIQUE	
		Rôle sémantique	Construction admise par le lexème		
>>>>>>> INDEXATION HIÉRARCHIQUE DES ACTANTS >>>>>>>	Personne locutive (P)	Agent > AG- /ro-/po-	Intransitive (1 >) Transitive (1 > 2/3)	(P + suffixe) (P + suffixe)	
		Autre > P-	Transitive (2 > 1) Attributive	(P + suffixe)	
		Agent > AG-	Intransitive (2 >) Transitive (2 > 3)	(P + suffixe) (P + suffixe)	
	Personne allocutive (- 1 ^{re} pers.)	(P)	Autre > P-	Transitive (3 > 2) Attributive	(P + suffixe)
			Agent > AG-	Intransitive (3 >) Transitive (3 > 3)	(P + suffixe) P + suffixe (<i>ichupe</i>)
	Personne délocutive (- 1 ^{re} et 2 ^e pers.)	(Ha'e)	Patient > ø	Attributive	(P + suffixe)
			Expérient > P-		

<<<<<< INTERPRÉTATION SYNTAXIQUE <<<<<<

Nous avons vu que le prédicat s'articule différemment selon les personnes interlocutives engagées dans l'actance. Nous tentons d'en résumer les différents parcours chronosyntaxiques dans la table exposée ci-dessous. Les parcours sont présentés par les flèches. Les morphèmes personnels sont marqués par « P » (forme non-marquée) et « AG » (forme agentive) mais lorsque des morphèmes spécifiques interviennent dans certaines configurations, nous les inscrivons en italiques. Enfin, les éléments notés entre parenthèses n'apparaissent pas de façon obligatoire.

Notons que les configurations 1 < > 1 et 2 < > 2 n'apparaissent pas dans ce tableau. Ceci tient à l'existence de morphèmes spécifiques de réflexivité (-je-/ñe-) et de réciprocité (-jo-/ño-), lesquels surviennent dans la suite du morphème agentif :

- 44) *AJEjohéi*
A-je-johéi
AG1Sing-réflex.-laver

Je me lave

- 45) *OJohayhu*
O-jo-hayhu
AG3-récep.-amour
Ils s'aiment

L'observation de cette table synoptique des différents parcours chronosyntaxiques qui s'offrent au locuteur en fonction des personnes impliquées dans la structure actantielle fait apparaître une claire hiérarchisation en faveur de la 1^{re} personne : si elle est marquée dans le prédicat, elle apparaîtra nécessairement en T¹, qu'elle soit sujet ou objet. Par ailleurs, s'il s'agit d'une configuration 1 > 2, celle-ci sera marquée par des morphèmes spécifiques. La 2^e personne jouira du même traitement en l'absence de la 1^{re} personne. Enfin, le morphème personnel de 3^e personne ne pourra survenir dans l'antécédence du lexème que si son rôle sémantique est celui d'agent – en l'absence d'une 1^{re} ou 2^e personne dans le rôle de patient – ou celui d'expérient.

4. Le prédicat guarani et les « conjugaisons » romanes

Il est temps de confronter nos observations à ce qui a motivé ce travail, c'est-à-dire le constat d'un hiatus entre le fonctionnement de la langue guarani et les catégories traditionnellement employées pour l'appréhender. Nous ne mettons pas en cause ici le bien-fondé de cet outil descriptif qu'est la conjugaison pour les langues romanes, mais nous nous contenterons de faire quelques remarques afin de pointer ce qui, pour l'usager familier des grammaires de l'espagnol qui ne maîtrise pas le guarani, peut prêter à confusion.

4.1 De la distinction verbe/nom

Établir différents paradigmes de « conjugaisons » suppose que l'on soit à même de distinguer au moins deux parties du discours, les verbes et les noms. Or dans les langues romanes, ce qui fonde la distinction entre verbe et substantif semble bien être un critère purement morphologique :

« Verbe » : Gram. – Unité linguistique qui se définit, au moins dans de nombreuses langues, par son paradigme spécial : il se conjugue. Il ne se définit pas comme exprimant l'action, l'état, etc., comme le disent les vieilles définitions : le substantif peut le faire aussi. (Mounin 1974/2006 : 335)

Le verbe espagnol réunit ainsi les informations lexicales et grammaticales (personne, nombre, temps, mode, aspect) dans une seule et même forme synthétique : le lexème portera la matière sémantique prédicative et sera immédiatement suivi de la « flexion » verbale, porteuse des formants grammaticaux qui occupent essentiellement la désinence. Toutefois, cette successivité apparente n'est qu'un leurre : dans la plupart des cas, on anticipe, dès la survenue du lexème verbal, sur les formants constitutifs que sont les indices de temps, de mode et d'aspect. C'est ce que montre Y. Macchi pour le verbe régulier de l'espagnol :

Le verbe espagnol se comporte finalement plutôt comme le mot à racine des langues sémitiques que comme un mot à radical pourvu d'une cloison étanche séparatrice de la lexigénèse et de la morphogénèse. L'intrication en lui de la lexigénèse et de la morphogénèse en fait un mot fort éloigné du type biphasé observable dans les parties du discours nominales. Non seulement la morphogénèse produit des altérations intriquées du radical et de la flexion, mais les formants transradicaux portent eux-mêmes fréquemment une genèse multiphasée, et donc retardée, de la personne de support.

(Macchi 2005 : 198-199)

C'est ainsi que l'on anticipe sur la morphogénèse dès le radical : alors que le radical de *canto*, /'kant-/ est un formant tonique, ceux des formes *cantemos*, *cantábamos* et *cantáramos* présentent un radical atone, /kant-/.

Par ailleurs, en espagnol, la personne ordinale qui sera le support de prédication arrive en fin de ce parcours génétique :

La genèse du verbe repose ainsi en fin de compte sur une double dynamique intérieure : celle par laquelle la base de mot, ayant posé une image d'opération (incorporant un actant destiné à se porter au poste de support de prédication), crée l'attente d'un support de signification personnel pour cette opération ; et à l'intérieur du support de signification morphologique, celle par laquelle les formes intercalaires de transition (voyelle transradicale, consonne infixale, voyelle postinfixale), vectrices de la personne-temps, créent l'attente de la personne spatiale ordinale. C'est cette double dynamique intérieure qui permet la mise en œuvre dans le verbe conjugué de la propriété de prédicativité, sa capacité à rapporter dans le temps une image d'opération à un être temporel et spatial de rang identifiable.

(Macchi 2005 : 199)

En guarani, nous l'avons vu, ce parcours est inversé : on pose *d'abord* un morphème de personne comme support de prédication avant d'en dire quelque chose par la convocation consécutive d'un lexème. Mais, dans cette langue agglutinante, rien ne permet de distinguer le verbe du nom, en langue. Seule sa survenue dans la suite du morphème personnel – et éventuellement d'un morphème optatif ou de voix –, ainsi que son éventuelle association à un morphème factitif, de temps, de mode ou d'aspect, peut nous conduire à l'interpréter comme un « verbe » dans le discours. Si l'on s'en tient au lexème même, celui-ci ne pourra être interprété qu'en fonction de ce contexte syntaxique. En théorie donc, tout nom peut devenir verbe, et vice-versa. Que ce lexème entre plus volontiers dans la suite d'un morphème personnel « agentif » ne résulte que d'une simple compatibilité entre les signifiés de ces deux éléments mais les deux morphèmes, même agglutinés, restent parfaitement autonomes.

4.2 Rôle sémantique et fonction syntaxique

Un deuxième écueil doit être pointé : celui de l'amalgame entretenu entre rôle sémantique et fonction syntaxique. Ce que l'on retient dans les paradigmes de conjugaison de l'espagnol ne sont que des cas d'identité entre agent/expérient et sujet antéposé : c'est ce qu'atteste l'association de formes comme *yo* et *amo*, *tú* et *decías* ou *nosotros* et *habíamos hecho* dans les paradigmes. Cette association pourrait en effet laisser croire qu'il y a nécessairement adéquation entre le rôle d'agent ou d'expérient et la fonction syntaxique du sujet dans l'antécédence du verbe. Or, d'une part, on sait que les formes verbales de l'espagnol emportent à elles seules leur propre support de prédication, elles sont holophrastiques – la forme *canto* n'a pas besoin de *yo* dans son antécédence pour renvoyer à la 1^{re} personne – et, d'autre part, ces pronoms personnels de l'espagnol, thématiques et extra-phrastiques, sont, selon l'expression forgée par G. Moignet (1965) « pléotropiques » : ils sont aptes à toutes les fonctions du substantif et n'ont aucune valeur obligatoire²¹.

²¹ Ces pronoms (*yo*, *tú*, *él*...) doivent ainsi être analysés comme des formes « ontiques », c'est-à-dire renvoyant à des personnes saisies hors de toute fonction déclarée par rapport au verbe. C'est la raison pour laquelle ils sont disjoints du verbe et possèdent la même autonomie que le substantif. C'est la thèse défendue par J.-C. Chevalier (1982) sur l'espagnol, à partir des propositions de G. Moignet pour le français (1965, voir en particulier p. 21 et suiv.).

On comprend dès lors que l'on ne peut calquer les systèmes de conjugaison espagnol et guarani en fonction des morphèmes antéposés au lexème verbal. Par ailleurs, cette assimilation est d'autant plus malheureuse dans la présentation du système verbal guarani que, nous l'avons vu, le morphème qui survient en T¹ ne renvoie pas nécessairement au rôle d'agent ou d'expérient : il peut s'agir du patient lorsque les 1^{re} et 2^e personnes sont engagées dans l'actance. Ceci explique probablement que l'on choisisse toujours de nous exposer, dans le chapitre « conjugaisons », des formes verbales dont le préfixe personnel en antéposition coïncide avec le sujet syntaxique : c'est le cas dans le travail d'A. Palacios Alcaine qui présente successivement les formes *Che a-sapukái* (“je crie”) et *Che che-piru* : “je suis mince” (1999 : 57), alors qu'une forme comme *Che-nupã* (“tu me punis”) n'est pas mentionnée immédiatement et fera l'objet d'un traitement à part parmi dans la section sur l'incorporation de l'objet (1999 : 81).

Enfin, présenter les verbes comme « areales » et « chendales », comme si les lexèmes étaient liés de façon intrinsèque à tel ou tel autre morphème personnel, revient à nier le fonctionnement chronosyntaxique de la langue : on convoque d'abord un morphème, agentif ou non-marqué, et c'est sa seule présence qui peut conduire vers le choix de faire survenir un lexème sémantiquement compatible dans sa suite, et non l'inverse.

4.3 Sur les verbes dits « pronominaux »

Ceci nous amène enfin à nous arrêter sur le cas de la « conjugaison pronominale », qui présente un cas hybride entre ce qui est considéré par la tradition comme les « verbes areales » et les verbes « chendales », lesquels présentent une forme non-marquée en antéposition (à l'exception des marques *ro-* et *po-* dans la configuration 1^{re} personne > 2^e personne).

Dans les langues romanes, est considérée comme verbe « pronominal » une forme dans laquelle un pronom – occupant la fonction syntaxique d'accusatif ou de datif – et le sujet sont ont même référent. Autrement dit, il y a nécessairement co-référentialité entre le sujet syntaxique et l'objet ou le datif : *Me arrepiento* (“Je regrette”). Dans ce cas, pour qu'une forme soit interprétée comme pronominale, il faut attendre que le poste de la personne ordinale soit saturé à la fin de la genèse du verbe :

>>>>> TEMPS OPÉRATIF >>>>>		
T ¹	T ²	T ³
<i>Me</i>	<i>ahog-</i>	<i>o</i>
P1 Compl.	noyer	P1 Sujet
Je me noie		
<<<<<< INTERPRÉTATION SYNTAXIQUE <<<<<<		

Si l'indice personnel qui vient saturer le lexème en fin de parcours ne correspond pas à la même personne grammaticale, on ne parlera pas de « construction pronominale » :

>>>>> TEMPS OPÉRATIF >>>>>			
T ¹	T ²	T ³	T ⁴
<i>Me</i>	<i>ahog-</i>	<i>-a-</i>	<i>-s</i>
P1 Compl.	noyer	Voy. thém.	P2 Sujet
Tu me noies			
<<<<<< INTERPRÉTATION SYNTAXIQUE <<<<<<			

Encore une fois, ce n'est pas le cas de ce qui est présenté en guarani : lorsqu'un morphème personnel non-marqué apparaît dans l'antécédence du lexème dont la construction est transitive, *il ne renvoie jamais à l'agent* : ce rôle est exclusif des morphèmes spécifiques de réflexivité (-*je-*) et de réciprocité (-*jo-*) que nous avons mentionnés *supra*. En outre, cette configuration syntaxique n'est réservée qu'aux morphèmes de 1^{re} et 2^e personnes. On peut donc s'interroger sur la pertinence d'une telle classification qui ne devient « pronominale » que dans certaines configurations interlocutives.

Toutefois, comme nous l'avons mentionné plus haut, les paradigmes de conjugaison de l'espagnol n'offrent qu'une vision partielle des complexes verbaux de la langue : il conviendrait d'analyser ceux-ci en prenant en compte les clitiques, à la lumière de la chronosyntaxe : la genèse du complexe verbal espagnol, qui se fait d'instant en instant, se trouve nécessairement affectée, de la même façon qu'en guarani, par les clitiques qui surviennent avant la forme verbale, ceux-ci constituant une attente syntaxique et sémantique à l'endroit du verbe qui lui succède immédiatement. C'est là une piste à explorer, qui ne pourra prendre place dans le présent travail.

Conclusion

Nous avons souhaité montrer que le parcours chronosyntaxique du prédicat guarani est inversé relativement à celui de l'espagnol : on pose *d'abord* un morphème de personne comme support de prédication avant d'en dire quelque chose par la convocation consécutive d'un lexème. Mais, comme rien ne permet, dans cette langue, de distinguer le verbe du nom si l'on considère ce lexème isolément, seule sa survenue dans la suite d'un morphème personnel – et éventuellement d'un morphème optatif ou de voix –, ainsi que son éventuelle association à un morphème factitif, de temps, de mode ou d'aspect, peut nous conduire à l'interpréter comme un « verbe » dans le discours. C'est ce qui explique que le prédicat verbal guarani se laisse difficilement réduire à des paradigmes de conjugaisons, tels qu'ils sont présentés dans les grammaires de tradition gréco-latine. Pour nous en convaincre, nous avons tenté d'exposer les différents parcours chronosyntaxiques qui s'offrent au locuteur dans la genèse du prédicat guarani : ceux-ci diffèrent selon les instances actantielles engagées et, en second lieu, selon le rôle sémantique attribué à chacun de ces actants. Ainsi, le parcours de prédication s'établit-il autour d'un noyau minimalement constitué d'un morphème de personne et d'un lexème, dont on a montré que le caractère nominal ou verbal n'était pas pertinent sur le plan morphologique. Le prédicat guarani naît ainsi de l'association de ce morphème personnel – marqué s'il renvoie à un rôle sémantique d'agent, non-marqué dans les autres cas – à un lexème qui ne devient « verbal » que par sa survenue dans la suite de ce morphème personnel. En retour, la fonction syntaxique du morphème personnel émerge rétroactivement, après la survenue de ce lexème ainsi nominalisé ou verbalisé. Or on voit comment ce fonctionnement diverge substantiellement de celui du verbe espagnol, qui présente, dans une forme synthétique et morphologiquement distincte de la forme nominale, les informations lexicales d'abord et les informations grammaticales (personne, nombre, temps, mode, aspect) ensuite, ces dernières pouvant néanmoins être anticipées dès la racine verbale. Ces observations permettent ainsi de pointer ce qui, dans les grammaires du guarani actuelles, peut prêter à confusion : l'adoption des « conjugaisons » héritées de la tradition descriptive des grammaires gréco-latines peut provoquer des malentendus, en raison des divergences typologiques que nous avons exposées – les « conjugaisons » ont été pensées pour des langues flexionnelles et non agglutinantes –, d'une part, mais plus généralement parce qu'elles peinent à figer des phénomènes dont on a montré qu'ils étaient de nature résolument (chrono)syntaxique.

Bibliographie

Ayala José Valentín, 1996, *Gramática guaraní*. Buenos Aires, Ministerio de Cultura y Educación de la Nación.

Chevalier Jean-Claude, 1982, « Du système pronominal en espagnol et en français », *Travaux de linguistique et de littérature*, 20(1), p. 283-323.

Couchili Ti'iwan, Maurel Didier & Queixalós Francesc, 2002, « Classes de lexèmes en émerillon », *Amerindia* 26/27, p. 173-208.

Colijn Erika, 2007, *Word order in Paraguayan Guaraní*, Senior Honors Thesis, Columbus, Ohio State University.

Creissels Denis, 2006a, *Syntaxe générale : une introduction typologique. I. Catégories et constructions*, Paris, Hermès-Lavoisier.

— 2006b, *Syntaxe générale : une introduction typologique. II. La phrase*, Paris, Hermès-Lavoisier.

Dessaint Michel, 1981, *La langue guarani. Esquisse d'une typologie interne du guarani paraguayen contemporain*, Thèse de 3^e cycle : Études sur l'Amérique latine, Université Paris IV – Sorbonne.

Dietrich Wolf, 2001, « Categorías lexicais nas línguas tupi-guarani (visão comparativa) » dans Queixalós F. (éd.), *Des noms et des verbes en tupi-guarani. État de la question*, Munich, Lincom Europa / CNRS-IRD, p. 21-37.

Durand Tom, 2011, *L'agentivité en guarani*, mémoire de master, Université Paris Ouest Nanterre – La Défense.

Gregores Emma & Suárez Jorge, 1967, *A Description of Colloquial Guaraní*, La Haye/Paris, Mouton.

Guasch Antonio, S. J., 1996, *El idioma guaraní. Gramática y antología de prosa y verso*, (1944), Asunción, CEPAG.

Klimov Georgy, 1974, « On the character of languages of active typology », *Linguistics*, 131, p. 11-25.

Krivoshein de Canese Natalia & Acosta Alcaraz Feliciano, 2007, *Gramática guaraní*, (2001), Asunción, ServiLibro.

Liuzzi Silvio Melanio, 2006, *Guaraní elemental. Vocabulario y Gramática*, Corrientes, Moglia Ediciones.

Macchi Yves, 2005, « Chronomorphogénèse verbale. Esquisse d'embryologie du verbe espagnol », *Cahiers de linguistique analogique*, 2, p. 153-204, [en ligne].

— 2006, « Transitivity et intransitivity : propriétés du mot ou effets du processus phrastique ? Chronosyntaxe (VI) », dans Luquet G. (éd.), *Le signifié de langue en espagnol. Méthodes d'approche*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, p. 115-134.

— 2008a, « La saisie anticipée de l'objet du verbe. Chronosyntaxe (II) », *Chréode*, 1, p. 117-139.

— 2008b, « *On vous le ramènera, votre mari!* Esquisse d'une topologie du signifié. Chronosyntaxe (III) », *Chréode*, 1, p. 141-178.

Melià Bartomeu, Farré Luis & Pérez Alfonso, 1997, *El guaraní a su alcance. Un método para aprender la lengua guaraní del Paraguay*, Asunción, CEPAG.

Moignet Gérard, 1965, *Le pronom personnel français. Essai de psycho-systématique historique*, Paris, Klincksieck.

Mounin Georges (éd.), 2006, *Le dictionnaire de la linguistique*, (1974), Paris, PUF.

Palacios Alcaine Azucena, 1999, *Introducción a la lengua y cultura guaraníes*, Valencia, IVALCA.

Rodrigues Aryon, 1996, « Argumento e predicado em tupinambá » *Abralin – Boletim da Associação brasileira de lingüística*, 19, p. 57-66.

— 2000, « Sobre a natureza do caso argumentativo » dans Queixalós F. (éd.), *Des noms et des verbes en tupi-guarani. État de la question*, Munich, Lincom Europa/CNRS-IRD, p. 103-114.

— 2001, « Alguns problemas em torno da categoria lexical verbo em Línguas Tupi-Guaraní » dans Cabral A. & Rodrigues A. (éds), *Estudos sobre Línguas Indígenas 1*, Belém, UFPA, p. 87-100.

Rose Françoise, 2003, « Le marquage des personnes en émérillon (tupi-guarani) : un système d'accord hiérarchique », *Faits de langues*, 21(2), p. 107-120.

— 2011, *Grammaire de l'émérillon teko. Une langue guarani tupi-guarani de Guyane française*, Louvain/Paris/Walpole (M.A), Peeters.

Tonhauser Judith & Colijn Erika, 2010, « Word order in Paraguayan Guaraní », *International Journal of American Linguistics*, 76, p. 255-288.

Trinidad Sanabria Lino, 1997, *Polisíntesis guaraní. Contribución para el conocimiento tipológico de esta lengua amerindia*, Asunción, Intercontinental Editora.

Velázquez Castillo Maura, 1996, *The grammar of possession: Inalienability, Incorporation and Possessor Ascension in Guaraní*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins.

Zarratea Tadeo, 2002, *Gramática elemental de la lengua guaraní*, Asunción, Marben.